

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès

SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito / p. 2 International / p.3 à 6 : Place au débat (EDF- RATP - SANTE) / p.7 : Actualité sociale (Michelin -construction navale- Grandpuits) p.8 : Coup de gueule

L'EDITO



« Plus rien ne devra être comme avant » avait dit Macron ! Ca commence mal, les annonces de début d'année 2021 ressemblent fort à celles des précédentes années de son mandat : les salaires ne seront pas réévalués (+0,99% pour le SMIC), les pensions de retraites non plus (+0,4% pour les retraites de base, +0% pour les pensions AGIRC-ARRCO). Par contre les factures augmenteront (+0,2% pour le gaz, +2% pour l'électricité, +11% pour les timbres). La lutte contre le chômage et la pauvreté ne sont toujours pas des priorités gouvernementales tandis que le supposé « ruissellement » n'est pas à l'œuvre. L'indécence, elle, est toujours d'actualité à travers Elisabeth Borne qui n'hésite pas à déclarer « c'est la plus forte hausse du pouvoir d'achat de ces 10 dernières années ». Mais qu'attendent donc les salariés pour la remercier !

Pour les libéraux qui nous gouvernent ce n'est pas la crise sanitaire qui doit entraver ce qu'ils nomment « réformes » et qui est la destruction du système social français. Donc, les retraites restent dans la cible comme nous le rappelent des déclarations récentes et, après s'être servis de l'état d'urgence sanitaire pour amoindrir un peu plus les droits des salariés, ils continuent à s'en prendre à ce qui reste de nos services publics. EDF est ainsi dans le collimateur avec le projet Hercule sur lequel RESO s'est déjà exprimé. C'est de l'indépendance énergétique de la France dont il s'agit, mais Macron préfère faire plaisir à la Bourse où l'action EDF bondit de +9,5% ! La sécurité sociale reste également dans la ligne de mire. Nous vous invitons à rejoindre l'Appel des 75 personnalités pour les 75 ans de la Sécu que RESO a signé (<https://www.convergence-sp.fr/75-ans-de-la-secu-75-personnalites-signent-pour-que-vive-la-securite-sociale/>).

Le macronisme trouve de l'argent comme jamais pour les entreprises (et pas toujours celles qui en

auraient le plus besoin, les PME, les TPE, les restaurants, les librairies, nombre de commerces sont dans une situation très difficile) mais ne se préoccupe guère des conséquences sur les salariés. Ne parlons pas de sa notion tout à fait singulière de ce qui est « essentiel » et qui a concouru à fermer tout ce qui concerne le secteur culturel par exemple.

Voilà 10 mois que nous subissons une grave pandémie. Nous sommes victimes, bien sûr, de la casse des services hospitaliers. C'est le Comité consultatif national d'éthique qui écrit le 16 novembre 2020 « La tension qui s'exerce sur le système sanitaire, révélée à l'occasion de l'épidémie de Covid-19, traduit l'insuffisance des moyens au regard des besoins de santé ». Nous avons plusieurs fois eu l'occasion de le dire : le dogme libéral veut



que tous les lits d'un hôpital soient toujours occupés ; on voit ce qui en résulte lors d'une crise sanitaire ! Les restrictions sont organisées par les lois de financement de la sécurité sociale (LFSS). L'objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam) fixe les

dépenses de santé devant être remboursées par la collectivité en ciblant particulièrement les hôpitaux. Il s'agit de les contraindre à se serrer la ceinture : sous Sarkozy, 580 millions d'euros de restrictions annuelles ont ainsi été obtenues, puis, sous Hollande 876 millions par an en moyenne ; mais le pompon est pour Macron avec 2,6 milliards d'économies en 2018 et 2019. Un milliard supplémentaire était prévu pour 2020, avant que le Covid-19... On ne peut faire semblant de s'étonner de l'état de nos hôpitaux publics.

En dehors de cette situation matérielle, il y aurait beaucoup à dire sur l'incohérence avec laquelle le gouvernement gère cette situation, de cafouillages en cafouillages : d'abord les masques qu'il n'était pas utile de porter (... c'est vrai que lorsqu'on n'en a pas et pour cause : on a vendu l'usine qui les fabriquait aux Américains qui l'ont fermée), ensuite

les tests (il faut, il ne faut pas, on en a, on n'en a pas, quelle fiabilité ?), on continue avec les vaccins (cf le « Coup de gueule » de Béatrice Durand dans ce numéro) !

« Pourquoi la France, le pays de Pasteur, n'a pas son vaccin ? » Pourquoi Sanofi n'a-t-il pas encore fourni son vaccin ? Depuis 10 ans et avec l'aval de tous les libéraux, Sanofi a licencié la moitié de ses chercheurs. Il comptait 11 laboratoires en France. Il en reste aujourd'hui 3. Sanofi s'est désengagé de tous les traitements non rentables : la cardiologie, les antibiotiques, la neurologie, le diabète, ce qui ne l'empêche pas de faire de beaux bénéfices qui font

directement dans la poche des actionnaires : 4 milliards de dividendes en 2020. La crise ? Quelle crise ? Et 1700 nouvelles suppressions d'emplois sont programmées... Qui aura le courage de dire qu'il faut nationaliser les laboratoires pharmaceutiques pour les remettre au service de l'intérêt général ?

Nous vivons la dernière année du quinquennat de Macron. Il est temps de prendre les moyens d'une reconquête républicaine et sociale de notre pays.

Marinette BACHE

SOLIDARITE INTERNATIONALE



ETATS-UNIS – CALIFORNIE

200 employés, pour la plupart ingénieurs, travaillant à Alphabet, société mère de Google, viennent de créer, après un an de préparation en secret par *peur des représailles*, l'un des tous premiers syndicats de la Silicon Valley, l'AWU pour Alphabet Workers Union.

Cette décision fait suite à de nombreuses tensions internes à la société. Déjà en 2018, les employés avaient lancé une pétition contre la participation du groupe à un programme de recherche du Pentagone. La même année, ils avaient manifesté devant le siège de Google contre l'octroi de grosses indemnités de départ à des dirigeants accusés de harcèlement sexuel. Le licenciement en 2020 de Timnit Gebru, une chercheuse noire spécialisée sur les questions d'éthique liées à l'intelligence artificielle n'a pas arrangé les choses.

Aujourd'hui, le nouveau syndicat espère pouvoir traiter des questions de salaires et de conditions de travail, mais aussi de problématiques éthiques. La création de ce syndicat passe mal auprès des dirigeants de Google qui estiment avoir « travaillé dur pour créer un environnement de travail favorable et enrichissant » pour leurs employés et annonce qu'ils continueront à passer par-dessus la représentation syndicale.



INDE

Un appel à la grève générale a été lancé en décembre par All India Kisan Sabha, un des syndicats agricoles indiens. Le gouvernement de Narendra Modi a fait adopter au Parlement une réforme de dérégulation du marché agricole intérieur, sans demander leur avis aux paysans, ceux qui produisent et qui sont à 86 % de tout petits exploitants vivant sur moins de 0,8 hectare de terre. À ce niveau de superficie, impossible d'investir pour mécaniser et augmenter les rendements. Comment pourront-ils survivre aux attaques des géants de l'agroalimentaire et de la grande distribution si ce sont avec ces derniers qu'il leur faut directement négocier les prix, ainsi que le prévoit désormais la loi ? D'après le secrétaire général, Hannan Mollah, 400 000 fermiers se sont suicidés en un quart de siècle dans le sous-continent.



MALAWI

Depuis qu'elle a été désignée cheffe traditionnelle d'une région centrale du Malawi, Theresa Kachindamoto lutte contre le mariage des enfants. Grâce à elle, des centaines d'unions ont été annulées et autant de filles rescolarisées, tandis que son action au niveau national a contribué à initier des lois qui interdisent désormais le mariage précoce. Theresa Kachindamoto estime que la culture n'est pas statique, et c'est sur ce levier qu'elle agit, en mettant son autorité de cheffe à profit pour promouvoir l'éducation des filles, mais aussi des garçons, et lutter contre les mariages précoces. « Eduquez une fille et vous éduquez toute une région... Vous éduquez le monde » dit-elle.

PLACE AU DEBAT

EDF HERCULE, RATP, SANTE, ...ACHEVER LE MARCHÉ INTERIEUR EUROPEEN

Par Jean-Claude CHAILLEY

Qu'est-ce que le marché intérieur européen ?

Le marché intérieur c'est la libre circulation des personnes, des services, des marchandises, des capitaux.

Le terme important c'est « **marché** », c'est-à-dire la marchandisation généralisée, la concurrence, en théorie « libre et non faussée ».

Lorsqu'il n'y a pas de marché, il faut le créer : démantèlement des opérateurs historiques, création des conditions permettant à des concurrents de faire des profits conséquents.

Conséquences :

- **Tout monopole, tout service public ou protection sociale, doivent en principe être ouverts à la concurrence, en tout cas tout ce qui est rentabilisable**, toute réglementation qui l'empêche doit être abolie.

Pour une entreprise publique ça entraîne une gestion identique à une entreprise privée, prélude à la privatisation des profits et la socialisation des investissements et des pertes.

- **Les Etats doivent s'effacer de plus en plus devant Bruxelles.**

C'est la raison non avouée des réformes territoriales.

Quant à l'accord sur le Brexit... **Après** signature de l'UE, J-Y Le Drian : il faudra vérifier « si nos points essentiels ont été pleinement pris en compte » ! **Comment peut-il y avoir démocratie quand même le gouvernement n'est pas au courant ?**

Nous allons examiner **3 des réformes essentielles pour la population confrontées aux offensives vers « l'achèvement du marché intérieur ».**

I PROJET « HERCULE » DE DEMANTELEMENT – PRIVATISATION D'EDF.

2021 : 75^{ème} anniversaire de la loi Marcel Paul

Dans les années 30, de multiples entreprises privées assurent la production, le transport et la distribution de l'électricité. L'approvisionnement et les tarifs de l'électricité sont alors très différents selon les prestataires et les régions.

8 avril 1946, il y a 75 ans, dépôt de la loi Marcel Paul de Nationalisation de l'électricité et du gaz par la création d'EDF et GDF

- ▶ **Avec les directives européennes 1996 - 2009: retour aux années 30**
- ▶ **Le projet Hercule serait l'achèvement d'un processus commencé il y a plus de 40 ans**

La création du marché européen de l'énergie : il a été engagé par une 1^{ère} directive sur l'électricité dès 1996 ; puis le gaz en 1998. Dernières directives en 2009 ;

Ces directives **dérégulent le marché de l'énergie, l'ouvrent à la concurrence** :

- **Libre choix du fournisseur** par les usagers devenus clients. Il faut **imposer** qu'il y ait plusieurs fournisseurs, leur donner des « parts de marché ».
- **Liberté d'établissement des producteurs**, qui peuvent donc être de n'importe quel pays ;
- **Droit d'accès** dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires pour tous les utilisateurs de réseaux ;
- ▶ **Les très lourds investissements** financés par des décennies d'impôts et taxes sont donc mis **gratuitement** à disposition de tous les « investisseurs », des actionnaires de différentes compagnies.

LA MISE EN ŒUVRE DES DIRECTIVES :

- **La loi du 10 / 02 / 2000 transpose la directive 1996.** Elle crée la filiale **RTE EDF transport**, qui devient **société anonyme**, puis « EDF » disparaît dans **RTE** Réseau de transport d'électricité haute tension, puis **49,9 % est vendu** à CDC – CNP assurances (groupe dont Blackrock est actionnaire) ;
- Plusieurs lois ouvrent le « marché » à la concurrence d'abord pour les industriels sur 1999 - 2003, les professionnels en 2004, puis tous les particuliers en 2007 ;
- Création le 1/1/2008 d'ERDF – Electricité Réseau Distribution France – devenu ENEDIS qui gère les concessions attribuées aux collectivités locales ;
- ▶ **Perte d'usagers, donc de revenus : il faut réduire les coûts, la recherche, les investissements,...début de la perte d'excellence ;**
- ▶ **Economies sur les personnels, effectifs, salaires, carrières, retraites, ...**

La loi du 9 août 2004 est une loi de privatisation d'EDF qui devient SOCIETE ANONYME, malgré les mobilisations. En 2005 introduction en bourse de 15 % du capital.

La loi du 25 février 2006 décide la création d'Engie pas fusion GDF – Suez, effective en 2008, en cours de démantèlement par le plan Clamadiou (PDG d'Engie).

La privatisation ne commence pas à 50 % des actions détenues par le privé, mais dès la 1^{ère} action, et même dès le changement de statut : dès la 1^{ère} action il faut s'engager à fournir des profits et dividendes de niveau compétitif avec d'autres investissements.

La loi NOME du 7 décembre 2010 (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité) institue un accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH), dans la limite d'un plafond de 100 TWh à répartir entre les fournisseurs alternatifs.

- ▶ **Inouï : EDF alimente ses concurrents en électricité à un tarif bradé !**
Les investissements ont été financés par les contribuables - usagers. C'est un don d'argent public aux actionnaires privés pour détruire EDF au profit du privé. Mais leur « part de marché » est encore jugée trop faible par la Commission européenne.

Des décennies de directives négociées puis mises en œuvre par tous les gouvernements, de gauche comme de droite, ont eu des effets sur EDF. **EDF était un champion mondial. Elle est sans stratégie... depuis que la stratégie est de la démanteler au profit du privé !** Conséquence (fort coûteuse) : les retards de Flamanville et autres.

- ▶ **Conséquences aussi totalement négatives pour les usagers :**
- **On nous dit que la concurrence favorise la baisse des tarifs :**
Gaz : + 75 % depuis 2005 et ce n'est pas fini (fin du tarif réglementé le 1^{er} juillet 2023 pour les particuliers)
Electricité : + 36 % depuis 2003 et ça s'accélère
- **Baisse considérable du service rendu aux usagers.** Interventions devenues payantes, délais de plus en plus longs, agences locales fermées, risque de **coupures** cet hiver.
Démarchages, offres, souvent incompréhensibles, clients sont souvent trompés
Avec le projet Hercule ça ne pourrait que s'aggraver.



LE PROJET HERCULE : DEMANTELEMENT – PRIVATISATION

La SNCF, la RATP, EDF, ...sont des services publics, des « monopoles naturels » comme disent les économistes. Ils ne peuvent pas d'ailleurs pas être privatisés en bloc

car aucun investisseur n'en veut faute de « valeur pour les actionnaires ».

Par contre on peut saucissonner EDF, casser le statut des personnels, laisser ce qui coûte aux usagers et confier au privé ce qui rapporte, comme pour les autoroutes.

EDF serait démantelée en 3 entités :

- **Bleu** : le **nucléaire**. Il resterait public : rentabilité inaccessible à court ou moyen terme ;
- **Vert** : le **renouvelable** aux contrats d'achats subventionnés sur des dizaines d'années ;
- **Azur** : l'**énergie hydraulique** soumise à de plus en plus de pression à la privatisation.
- **C'est la privatisation des profits, la socialisation des pertes.**
- **Seules les énergies renouvelables rendues compétitives** (en outre par d'énormes subventions pour l'essentiel au privé - 5 milliards par an-) **seront développées.**
- **Les tarifs devraient s'aligner à la hausse pour répondre aux exigences de rentabilité du capital ; fin de la péréquation, du tarif unique dans toute la France.**
- **La casse du statut national du personnel concerne les usagers par l'impact sur la qualité de service, les tarifs,...**

→ **A l'appel de l'INDECOSA CGT et de la Convergence services publics, un comité national se met en place pour alerter les usagers**

**1 NON au PROJET HERCULE, NON A LA PRIVATISATION DES BARRAGES
2 POUR LA NATIONALISATION / SOCIALISATION DES ENTREPRISES DE L'ENERGIE
(EPIC)**



II DEMANTELEMENT- PRIVATISATION DE LA RATP

Même logique qu'EDF, que la SNCF. Là où les investissements ont déjà été réalisés, démantèlement / ouverture (accélérée) à la concurrence. Là où les investissements sont en cours, ouverture directe de l'exploitation.

Contexte

La RATP transporte 3,3 milliards de trafic voyageurs : elle est rentable.

La RATP est soumise à la législation européenne, notamment au règlement européen du 23 octobre 2007 (ferroviaire et route), législation issue du livre blanc de 2001 sur les transports pour une « concurrence régulée, « paquets ferroviaires »...

La RATP a officiellement abandonné toute conception de service public. Inscrit dans les SIEG européens (Services d'Intérêt Economiques Généraux) « **Le Groupe RATP va poursuivre résolument sa stratégie de croissance rentable sur les marchés porteurs...** »

En plus Mme Péresse veut « gagner 10 ans » pour privatiser

Madame Péresse est une fanatique du dumping social, des privatisations. Le 12 février 2020 elle déclare : « *je lance l'ouverture à la concurrence des bus RATP pour être prête fin 2024* » et « *pour les métros et RER, je souhaite avancer le processus de dix ans* », « *l'objectif, c'est que tout le réseau puisse être ouvert à la concurrence à l'horizon 2030* ».

Un gigantesque marché :

Ouverture à la concurrence des lignes moyenne et grande couronne (réseau Optile) dès 2021. IDFM (Ile de France Mobilités) va investir à la place du privé pour favoriser sa rentabilisation. Gaspillage d'argent public par ceux qui dénoncent les dettes ! Les salariés font partie des appels d'offres, ils suivent les opérateurs.

Ouverture à la concurrence du marché de l'ensemble du réseau de bus (19 000 salariés qui quitteraient l'EPIC) dès le 1^{er} janvier 2025, les nouvelles lignes tram-trains et de métro, T4, T11, T12, T13, lignes J et L, N, U, R, lignes de métro 15, 16/17 et 18, les métros et RER,... Au total un gigantesque marché vendu à la découpe dès 2021 (lignes 16 et 17).

- **Dumping social** : pour remporter des marchés la concurrence ne peut se faire qu'au détriment des salaires, des conditions de travail, du statut, des personnels, des régimes de retraite, d'où la réforme à points.
- **Les usagers paieront la note** : en Allemagne -entre 2005 et 2016 les tarifs ont augmenté de 30 à 40 %.
- **Bénéfices pour les actionnaires, double peine pour les usagers** : contribuables ils financent les investissements, usagers ils subissent les augmentations de tarifs.

NON A L'OUVERTURE A LA CONCURRENCE – PRIVATISATION DE LA RATP !!!



III « ACHEVER LE MARCHE INTERIEUR DE LA SANTE » (Ursula von der Leyen)

La commission européenne savait qu'une pandémie arriverait un jour ou l'autre. Elle a coupé et fait couper les budgets recherche et santé. Devant la mortalité et les dégâts économiques **elle se défause au motif que la santé est une « compétence nationale ».**

- Elle est davantage présente pour **marchandiser la santé**. Elle a géré directement le vaccin contre le Covid. Elle entend étendre sa compétence santé pour **« achever le marché intérieur de la santé ».**
La commission européenne promeut les réformes des retraites axées sur les assurances, la capitalisation. Maintenant elle veut **achever la privatisation de la santé. VIGILANCE !**

CONVERGER DANS LA LUTTE

Ces traités et directives destructeurs de notre modèle social n'existent que par l'approbation des gouvernements successifs, les conseils européens,...La plupart des lois françaises en découlent plus ou moins directement, de même que les budgets, rendant les luttes incontournables.

Quelques objectifs :

- **RECONQUERIR le SERVICE PUBLIC au sens plein du terme - EPIC dans l'ENERGIE,... .**
- **L'existence de directives ... n'exonère nullement le gouvernement français de ses responsabilités.**
Lorsqu'un gouvernement ne veut pas faire quelque chose, il ne le fait pas. L'Allemagne, la Norvège, la Slovénie, refusent de privatiser leurs barrages hydrauliques. Point final. Personne n'oblige Mme Merkel à faire ce qu'elle ne veut pas. Quant à Orban et quelques autres qui touchent pourtant des aides de l'UE... La France aussi peut dire NON, comme pour le rachat de Carrefour.
- **Les négociations sur Hercule, les barrages,...** entre le gouvernement français et Bruxelles **doivent CESSER.** Il n'y a rien à négocier dans tous ces projets de démantèlement, de privatisations...
- **La légitimité est de notre côté** : la Constitution européenne, devenue traité de Lisbonne, a été rejetée par référendum. Qu'elle s'applique pour détruire nos services publics, tous essentiels, est un déni de démocratie qui entraîne beaucoup d'autres.

EDF, RATP, Protection sociale, Services publics...sont tous confrontés à la même politique libérale de privatisation ... qui exige une mobilisation unitaire.

ACTUALITE SOCIALE



MICHELIN : stop aux suppressions d'emplois :

Par Yves LAOT

Il y a quelques jours Michelin a annoncé un nouveau plan de suppressions d'emplois : 2300 sur 3 ans. Le site de Clermont-Ferrand et les emplois tertiaires seraient particulièrement impactés. Certes, la direction affirme que ces suppressions d'emplois se traduiraient surtout par des pré-retraites et un plan de départs volontaires mais les syndicats échaudés par la fermeture du site de la Roche-sur-Yon sont moins optimistes. D'autant que la direction ne s'est pas engagée sur le maintien de tous les sites. Rappelons que Michelin a touché des milliards avec le CICE et la crise sanitaire. Si les produits vendus changent pourquoi ne pas investir dans la formation plutôt que de supprimer des emplois ? Parce que c'est moins rentable immédiatement pour les actionnaires ? Mais des salariés mieux formés n'est-ce pas un gage de profits futurs ? Et puis dans un secteur hyper concurrentiel notamment du fait des produits à bas coûts en provenance de Chine, le meilleur moyen de lutter ne serait-il pas de miser sur la qualité et l'innovation ?



CONSTRUCTION NAVALE : à Saint-Nazaire un projet qui met en danger l'emploi et le savoir-faire français

Par Emilie HENAFF

Depuis 2017 une tentative de rachat des chantiers navals de Saint-Nazaire (dont l'Etat est actionnaire à 84 %) par la société italienne Fincantieri est mise sur la table. Alors que même la Commission européenne se montre réticente à donner son accord faute de réponses de la société italienne aux questions qu'elle a posées, seul le gouvernement français semble accro à ce mariage que dénoncent avec constance les syndicats. C'est même la cinquième fois qu'il vient d'accorder un délai à Fincantieri pour formaliser l'offre faite il y a 3 ans.

Les chantiers navals de Saint Nazaire ne sont certes pas avec leurs 3000 employés un géant de la construction navale mais ils restent un acteur influent sur le marché de navires de croisière : troisième constructeur européen et prestataire militaire stratégique capable de produire des porte-avions – dont le remplaçant du Charles de Gaulle annoncé en décembre.

Si la Commission européenne voit surtout dans ce mariage une éventuelle distorsion de concurrence, le risque principal, d'ailleurs dénoncé par les élus, est l'alliance de Fincantieri avec le géant chinois CSSC, China State Shipbuilding Corporation.

Le risque est grand en effet que ce mariage, s'il devait se faire, aboutisse à un transfert de technologie au profit de la Chine y compris dans le domaine militaire.

Plutôt que de prendre ce risque il serait temps que l'Etat agisse en actionnaire avisé en accroissant son engagement financier notamment pour développer les navires à énergies propres.

Même si tel n'était pas le cas, ce mariage aurait à coup sûr des conséquences négatives pour l'emploi.



RAFFINERIE DE GRANDPUITS

Par Michel LABATIE

La direction de Total après avoir annoncé aucune suppression d'emplois vient d'annoncer l'arrêt en mars prochain des activités de la raffinerie de Grandpuits en Seine-et-Marne : ce sont 200 emplois directs supprimés et 500 emplois indirects.

Comble du cynisme, Total le fait en invoquant l'écologie et la neutralité carbone ! La réalité ? Total privilégie les dividendes à l'investissement dans la rénovation du pipeline le Havre-Grandpuits. Au lieu d'investir les 600 millions nécessaires pour le rénover et faire cesser les fuites qui entraînent pollutions et arrêts de la raffinerie Total préfère importer du carburant raffiné ailleurs dans le monde. On ferme donc cette raffinerie pour délocaliser la production de carburant pétrolier ! On ne voit pas trop où est le gain écologique par contre on voit très bien où se trouve la gabegie sociale !

Il est grand temps de mettre à l'ordre du jour la renationalisation totale de Total !

COUP DE GUEULE

Vaccination contre la COVID : scandale d'Etat

Par Béatrice DURAND



516...

C'est le nombre de vaccins faits en 1 semaine dans toute la France. Je ne donne même pas les chiffres des autres pays pour vous épargner l'étrangement.

Nous sommes la risée du monde, la honte à l'état pur... Une fois de plus notre gouvernement s'est illustré et nous a prouvé son incapacité à gérer les choses de façon digne et sérieuse.

Le ministre de la santé continue dans l'atermoiement permanent. Rappelez-vous : un jour les masques ne servaient à rien, le lendemain il fallait les porter. Eh bien il est en train de nous refaire le coup avec le vaccin ! Oui, après sa belle performance qui l'a occupé pendant les 1ers mois : le fiasco de la pénurie de masques et les multiples décisions, souvent contradictoires, prises dans la précipitation et sans véritable réflexion, voilà que, outre le fait que les vaccins n'arrivent pas, que les moyens pris pour les conserver et pour vacciner sont en dessous de toute décence, Monsieur VERAN a eu la brillante idée de former un collectif de 35 personnes « tirées au sort » -mais on a quand même pris la précaution d'y placer un bon nombre d'anti-vax identifiés !- pour dire ce qu'elles pensaient de la vaccination... Depuis quand le hasard remplace-t-il la recherche scientifique ?

Et voilà que maintenant, il suggère que peut-être on va pouvoir se passer du vaccin grâce à l'immunité collective. Alors, bon, hein, pourquoi s'approvisionner correctement en doses de vaccin ? Je sens qu'avec ça on va s'en sortir !

Ah libéralisme inconséquent, quand tu nous tiens ! Déjà, en 2014, la modernité était la privatisation des industries pharmaceutiques... On voit aujourd'hui le prix de la modernité. Le privé en ce domaine, c'est simple : les industries pharmaceutiques ressemblent plus à une planche à billets pour les actionnaires qu'à un centre de recherche au service de l'humain.

Un conseil : gardez votre masque et évitez les bains de foule. A ce rythme-là, vous serez vacciné au siècle prochain.

LES BRAS M'EN TOMBENT !



La dernière de Martin Hirsch, directeur général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris :

"il n'y a pas de pénurie de vaccins c'est simplement qu'ils sont en nombre insuffisant "

VOUS AUSSI, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901
Siège social :
 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS
 Tel : 06 33 82 05 15
Site Internet : www.resistancesociale.fr
Courriel : webmaster@resistancesociale.fr
 Présidente de RESO et directrice de la publication :
Marinette BACHE

NOM PRENOM :
 ADRESSE :
 TEL : Portable :
 E-mail :
 J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros
À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS
 (chèque à l'ordre de Résistance Sociale)